

Compétence 6

Passage à un poste frontalier

Objectif(s) de la leçon:

- Connaître la procédure régulière lors du passage à un poste frontalier

Durant cette période, vous aurez à reconnaître un poste frontalier ainsi que connaître et comprendre le rôle des acteurs impliqués (les agents et les courtiers).

De plus, vous aurez à comprendre les étapes de la procédure durant le passage aux postes frontaliers et connaître les documents requis pour effectuer un passage régulier.

Le poste frontalier et les acteurs impliqués

Tout d'abord, vous devez être en mesure de connaître le poste frontalier par lequel vous aurez à passer afin de faire un bon choix d'itinéraire pour le voyage. Cette information sera inscrite dans vos documents (généralement sur le billet de connaissance) ou selon les directives de votre répartiteur.

COURTIER EN DOUANE « CUSTOM BROKER »

[Vidéo en lien](#)



Un courtier en douane est une firme privée qui représente l'importateur qui fait entrer une cargaison dans un pays.



Celui-ci s'assure que les taxes d'import ou d'export ainsi que la TPS et la TVQ soient payées. Le courtier percevra l'argent auprès de l'importateur

moyennant une cote. C'est l'importateur qui choisit le courtier.

Par la suite, le courtier en douane ouvre un fichier avec la douane canadienne ou américaine pour faire accepter l'entrée de la cargaison en territoire voulu.

Le conducteur de camion a rarement besoin d'être en contact avec le courtier en douanes. Par contre, c'est ce dernier qui organise la documentation pour le passage aux douanes à partir des

informations qui lui sont **transmises**, après que vous ayez fait un chargement chez l'expéditeur.

Ces **informations** sont souvent transmises au courtier par le conducteur, l'expéditeur lui-même ou par votre entreprise de transport après que vous les ayez transmis à votre répartiteur. Tout dépend de l'entente entre les parties. En tant que conducteur, vous aurez à vous adapter au mode de fonctionnement de l'entreprise pour laquelle vous travaillerez concernant le transfert de documents au courtier en douanes.

Le courtier en douanes est **l'intermédiaire** entre le transporteur, l'expéditeur et le destinataire.

L'officier de douanes « CUSTOM BORDER PROTECTION »



Ces personnes sont chargées de faire respecter le processus du passage des marchandises et des personnes à la frontière. Ce sont les **premiers** intervenants avec qui vous aurez un contact en arrivant à la frontière.

C'est à cette personne que vous devrez **présenter** les documents requis pour prouver le dédouanement de la **marchandise** ainsi que le ou les documents **personnels** exigés pour que vous puissiez passer la frontière.

Il est nécessaire d'obéir à leurs ordres et de répondre à leurs questions de façon authentique et professionnelle.





L'officier en immigration « Immigration officer »

Ces personnes sont chargées de vérifier la nationalité des personnes qui désirent entrer dans un pays et approuver leur passage ou le refuser.

Généralement, l'officier de douanes fait la première démarche auprès de vous et vous n'avez pas à rencontrer un officier en immigration.

L'officier spécialiste des médicaments et aliments

« F.D.A. Food and Drug Administration »

Ces officiers sont chargés de vérifier la provenance ainsi que la qualité des denrées alimentaires, la qualité ainsi que la conformité des qui entre aux États-Unis. Si vous transportez ces types de marchandises, vous serez régulièrement obligés d'aller rencontrer ces agents du F.D.A. à leur bureau situé dans le même bâtiment que les officiers de douanes.

En cas de doute, demandez à votre répartiteur si vous devez faire cette démarche .



Exemple d'une procédure de passage régulière au poste frontalier

1. En arrivant à la frontière avec votre camion, généralement, vous passerez devant les installations du poste frontalier du pays où vous vous situerez **sans vous y arrêter.**
2. Ensuite, il est important de suivre les indications pour vous rendre à l'endroit réservé pour les camions commerciaux dans les installations du poste frontalier du pays où vous voulez entrer.
3. Une fois engagé dans la voie pour les camions, vous devrez vous arrêter vis-à-vis de la cabine où un agent vous attend pour l'inspection primaire. Vous devrez arrêter votre véhicule **sans appliquer le frein de stationnement de votre véhicule.**
4. À cet endroit, vous devrez présenter les documents concernant la marchandise ainsi que le ou les documents concernant le passage de votre personne.

Les documents



Marchandise : ACE (Automated Commercial Environment) avec numéro d'entrée (Entry Number) inscrit sur ce dernier.

Votre personne : Carte Fast/Express ou passeport. Pour la carte Fast/Express, il faut la placer dans le coin gauche en bas de votre pare-brise en vous approchant de la cabine avec votre véhicule. Un appareil placé sur la cabine de l'agent captera à l'avance les informations à distance vous concernant.





Marchandise : ACI eManifest (Advance commercial information) avec numéro d'entrée (Entry Number) inscrit sur ce dernier.

Votre personne: Carte Fast/Express ou passeport.

L'officier, aux douanes, vérifiera toutes les informations et peut-être vous posera quelques questions. Répondez avec assurance.

Suite de la procédure

1. L'agent vous remettra vos documents et confirmera que vous pourrez passer. S'il y a un problème, il vous demandera de vous stationner à l'endroit prescrit pour que vous puissiez aller voir le courtier en douanes ou un autre agent.
2. Il se peut aussi que l'officier vous demande d'aller passer au rayon X, communément appelé "VACIS" (Vehicle And Cargo Inspection System) ou "X RAY". Suivez les indications appropriées pour ce faire. Une fois sur place, suivez les ordres des autres officiers en douanes. L'exercice consiste à faire un balayage complet de l'ensemble de votre véhicule aux rayons gamma pour en vérifier le contenu intérieur. Habituellement cela prend seulement quelques minutes. Une fois terminé, vous devez avoir la **confirmation** verbale de la part des officiers que vous pouvez repartir.

Généralement, un passage régulier à la frontière vous prendra environ 15 à 20 minutes, parfois moins. Il peut arriver que cela se prolonge.



Une petite parenthèse concernant un système de passage non régulier à un poste frontalier (passage avec le programme "Fast/Express')

Il s'agit ici d'un privilège pour les très grandes entreprises (expéditeurs) lorsqu'elles font du commerce international très régulièrement et en très grande quantité.

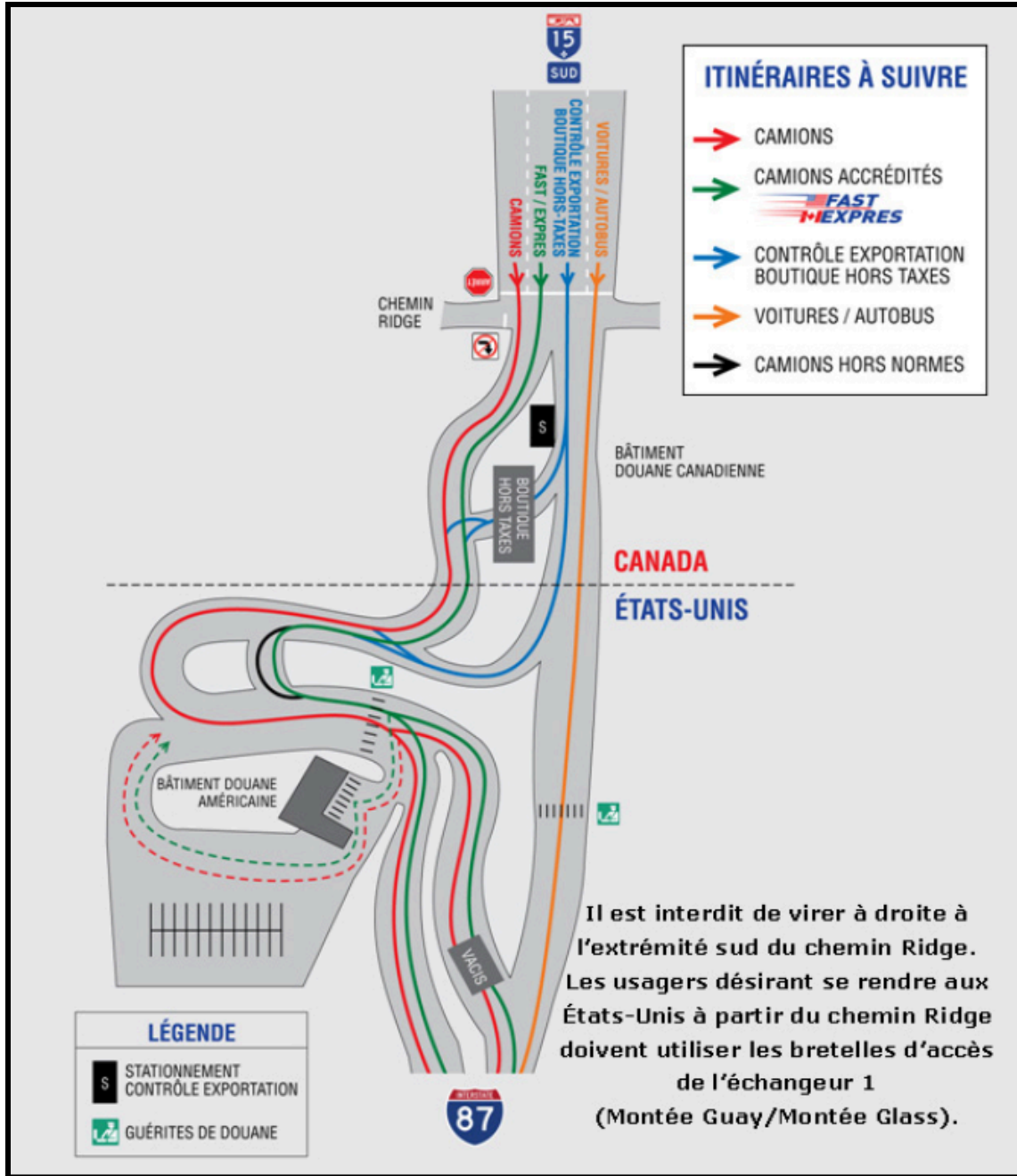
Pour que vous puissiez bénéficier de ce et emprunter le corridor "Fast" aux postes frontaliers, l'expéditeur, le transporteur et le conducteur doivent tous être accrédités Fast/Express. L'accréditation pour un transporteur ne servira pas si l'expéditeur ne l'est pas lui aussi.

Tous ces acteurs doivent avoir effectué toutes les démarches du programme et se conformer aux exigences des autorités pour que ce système soit en fonction. Ce privilège est coûteux et complexe pour de petites ou moyennes entreprises qui ne font pas énormément et très régulièrement de commerce international. Vous aurez donc compris que ce type de passage interfrontaliers se produit à petite échelle.

En tant que conducteur, vous pourrez faire la démarche pour l'obtention de votre accréditation. Ceci ne vous accordera pas automatiquement le privilège d'entrer par le corridor "FAST", mais **facilitera** votre passage régulier.

Voici l'exemple des trajets à emprunter au poste frontalier de Lacolle/Champlain





Les documents requis



(6.17)

ACE manifest (pour aller aux États-Unis): ce document peut faire partie des documents que votre répartiteur vous remettra. Généralement, vous devrez le récupérer dans un endroit désigné (souvent un Truck Stop) par votre répartiteur lorsque vous serez en route vers le poste frontalier après avoir fait un chargement chez un expéditeur. Un code à barres «PAPS» (Pre-Arrival Processing System) apparaît sur ce document.


Un numéro d'entrée (Entry Number) devra aussi y être inscrit avant d'arriver à la frontière. Si vous ne l'avez pas, demandez-le à votre répartiteur.

N.B.: Il se peut que vous ayez la tâche de faire parvenir à votre répartiteur (par télécopieur ou courriel) la facture des douanes et le «PAPS» associés au chargement que vous aurez effectué chez l'expéditeur afin que ce dernier puisse faire préparer ou qu'il prépare lui-même le document ACE.

ACE eManifest

Company: Demo Business

Trip Number: AAAA2017032214


AAAA2017032214

Port of Arrival: Sweetgrass, MT (3310)

Driver Name: Andy Anderson

Fast Card Id: 42700012345602

Truck and Trailer Information

Truck Number: 10
Truck Type: Tractor (semi)
License Plate: TRK1NG (ON, CA)

Trailer Number: 13A
Trailer Type: Flat Bed Trailer
Trailer License Plate: 134BFT (ME, US)

Seal Numbers: 114233

ACI eManifest (pour revenir au Canada) : Généralement vous devrez le récupérer dans un endroit désigné (souvent un Truck Stop) par votre répartiteur lorsque vous serez en route vers le poste frontalier après avoir effectué un chargement chez un



(6.17)

expéditeur. Un code à barres «PARS» (Pre-Arrival Review System) apparaît sur ce document.


Un numéro d'entrée (Entry Number) devra aussi y être inscrit avant d'arriver à la frontière. Si vous ne l'avez pas, demandez-le à votre répartiteur.

N.B. : Il se peut que vous ayez la tâche de faire parvenir à votre répartiteur (par télécopieur ou courriel) la facture des douanes et le «PARS» associé au chargement que vous aurez chargé chez l'expéditeur afin que ce dernier puisse faire préparer ou qu'il prépare lui-même le document ACI eManifest.

ACI eManifest for Canada

Company: Demo Business

Conveyance Reference Number: 123454SRSDF


123454SRSDF

Port of Entry: 0410: Fort Erie

Truck and Trailer Information

Truck Number: 168070
Truck License Plate: BMOVIN (ON, CA)
Trailer License Plate(s): RB1665J (QC, CA)

Shipments

Shipment	Type	Transaction Number	Consignee
1234PARS382630	PARS	13003011988461	Art place
1234PARS0123335	PARS		Canadian Lava Co.

Carte Fast/Express (Free And Secure Trade)



Le but de ce programme est de sécuriser la chaîne logistique. Vous pouvez inscrire et suivre les procédures dans le but d'obtenir cette accréditation à l'adresse internet suivante: [Cliquez sur ce lien](#)



ou y accéder avec le code QR suivant.
Le processus peut prendre quelques mois.

Passeport



Le passeport est aussi un moyen de franchir la frontière. Par contre, les officiers de douanes sont susceptibles de vous poser davantage de questions lors de votre passage. Vous pouvez accéder aux renseignements et faire une demande de passeport en [cliquant sur le lien suivant](#)



ou y accéder avec le code QR suivant.
Le processus peut prendre quelques semaines.



(6.17)

